

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05733

Numéro SIREN : 384 681 904

Nom ou dénomination : KARAPASS COURTAGE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 15452

KARAPASS COURTAGE

Société par actions simplifiée

93, rue Nationale

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

KARAPASS COURTAGE

Société par actions simplifiée

93, rue Nationale

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société KARAPASS COURTAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KARAPASS COURTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle SELLEM

Associée



KARAPASS COURTAGE

Numéro SIRET : **38468190400049**
Code APE : **6622Z**

93 Rue Nationale
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de gestion	8
Bilan détaillé	11
ACTIF	11
<i>Actif immobilisé</i>	<i>11</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>11</i>
PASSIF	13
<i>Capitaux Propres</i>	<i>13</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>13</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>13</i>
Compte de résultat détaillé	16
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	21
Liasse Fiscale	26
Annexes	51

KARAPASS COURTAGE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 624 652	1 323 404	301 248	626 091	- 324 843
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	8 537	8 537			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	723 806	215 282	508 524	432 461	76 063
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	100 000	100 000		100 000	- 100 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 487		7 487	6 677	810
TOTAL (I)	2 464 482	1 647 223	817 259	1 165 229	- 347 970
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 419		6 419		6 419
Clients et comptes rattachés	16 038 625		16 038 625	10 799 147	5 239 478
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	7 574		7 574	42 144	- 34 570
. Personnel	21		21	296	- 275
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 406		44 406	8 744	35 662
. Autres	2 368 997		2 368 997	1 503 097	865 900
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 795 899		6 795 899	3 000 071	3 795 828
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	270 363		270 363	320 915	- 50 552
TOTAL (II)	25 532 303		25 532 303	15 674 414	9 857 889
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	27 996 785	1 647 223	26 349 562	16 839 643	9 509 919

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 400 000)	400 000	400 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	15 551	15 551	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-109 129	537 101	- 646 230
Résultat de l'exercice	-2 583 381	-466 961	-2 116 420
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-2 276 959	485 691	-2 762 650
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1 878 090		1 878 090
Provisions pour charges	120 659	57 728	62 931
TOTAL (III)	1 998 749	57 728	1 941 021
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	6 100 000	1 900 000	4 200 000
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 510 357	7 579 838	1 930 519
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	730 228	530 140	200 088
. Organismes sociaux	461 952	357 257	104 695
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	519 980	347 115	172 865
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	59 923	54 281	5 642
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 808 596	5 174 170	3 634 426
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	436 735	353 422	83 313
TOTAL (IV)	26 627 771	16 296 224	10 331 547
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	26 349 562	16 839 643	9 509 919

KARAPASS COURTAGE

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				12 697	-100
Production vendue biens					
Production vendue services	9 362 574	1 191 766	10 554 340	7 998 597	31,95
Chiffres d'affaires Nets	9 362 574	1 191 766	10 554 340	8 011 294	31,74
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 000	2 667	-62,50
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			127 944	16 420	679,20
Autres produits			1 510	588	156,80
Total des produits d'exploitation (I)			10 684 794	8 030 969	33,04
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				9 101	-100
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			7 735 214	5 631 856	37,35
Impôts, taxes et versements assimilés			318 353	242 385	31,34
Salaires et traitements			1 993 211	1 509 428	32,05
Charges sociales			812 565	666 764	21,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			418 040	390 803	6,97
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges				57 728	-100
Autres charges			11 432	3 054	274,33
Total des charges d'exploitation (II)			11 288 816	8 511 120	32,64
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-604 022	-480 151	25,80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions			100 000		N/S
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			100 000	100 000	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-100 000	-100 000	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-704 022	-480 151	46,63

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118	15 298	- 15 180	-99,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 821		1 821	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 939	15 298	- 13 359	-87,33
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 208	2 108	1 100	52,18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 878 090		1 878 090	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 881 298	2 108	1 879 190	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 879 359	13 190	-1 892 549	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 686 733	8 046 267	2 640 466	32,82
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 270 113	8 513 228	4 756 885	55,88
RESULTAT NET	-2 583 381	-466 961	-2 116 420	453,23
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

KARAPASS COURTAGE

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises		12 697	- 12 697	-100
- Coût direct d'achat		9 101	- 9 101	-100
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)		3 596	- 3 596	-100
Taux de marge commerciale	%	28,32 %		
+ Production vendue	10 554 340	7 998 597	2 555 743	31,95
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	10 554 340	7 998 597	2 555 743	31,95
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	2 327 052	3 206 851	- 879 799	-27,43
Marge brute sur production (II)	8 227 288	4 791 747	3 435 541	71,70
Taux de marge brute sur production	77,95 %	59,91 %		
Marge brute globale (I + II)	8 227 288	4 795 343	3 431 945	71,57
Taux de marge brute globale	77,95 %	59,86 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	5 408 162	2 425 005	2 983 157	123,02
Valeur ajoutée produite	2 819 126	2 370 337	448 789	18,93
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	26,71 %	29,59 %		
+ Subventions d'exploitation	1 000	2 667	- 1 667	-62,50
- Impôts, taxes et versements assimilés	318 353	242 385	75 968	31,34
- Salaires et traitements	1 993 211	1 509 428	483 783	32,05
- Charges sociales	812 565	666 764	145 801	21,87
Excédent brut d'exploitation	-304 004	-45 573	- 258 431	567,07
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-2,88 %	-0,57 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	116 338		116 338	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	418 040	390 803	27 237	6,97
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges		57 728	- 57 728	-100
+ Autres produits de gestion courante	1 510	588	922	156,80
- Autres charges de gestion courante	11 432	3 054	8 378	274,33
+ Transfert de charges d'exploitation	11 606	16 420	- 4 814	-29,32
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-604 022	-480 151	- 123 871	25,80
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-5,72 %	-5,99 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	100 000		100 000	N/S
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-704 022	-480 151	- 223 871	46,63
Résultat courant / chiffre d'affaires	-6,67 %	-5,99 %		

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118	15 298	- 15 180	-99,23
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 821		1 821	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 208	2 108	1 100	52,18
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 878 090		1 878 090	N/S
Résultat exceptionnel	-1 879 359	13 190	-1 892 549	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-2 583 381	-466 961	-2 116 420	453,23
Résultat net / chiffre d'affaires	-24,48 %	-5,83 %		

KARAPASS COURTAGE

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	1 624 652	1 323 404	301 248	626 091	- 324 843
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	3 500		3 500	3 500	
205320 APPLICATION ORANGE PHASE 1	969 050		969 050	969 050	
205330 APPLICATION ORANGE PHASE 2	320 939		320 939	320 939	
205340 SMBK	287 663		287 663	287 663	
205350 APPLICATION ORANGE PHASE 3	43 500		43 500	43 500	
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		3 500	-3 500	-2 887	- 613
280532 AMORTISSEMENT ORANGE PH 1		823 692	-823 692	-629 883	- 193 809
280533 AMORT ORANGE 2		256 752	-256 752	-192 564	- 64 188
280534 AMORT SMBK		217 710	-217 710	-160 178	- 57 532
280535 AMORT ORANGE 3		21 750	-21 750	-13 050	- 8 700
Autres immobilisations incorporelles	8 537	8 537			
208000 AUTRES IMMO.INCORPORELLES	8 537		8 537	8 537	
280800 AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLES		8 537	-8 537	-8 537	
Autres immobilisations corporelles	723 806	215 282	508 524	432 461	76 063
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	456 976		456 976	380 345	76 631
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	221 063		221 063	157 300	63 763
218400 MOBILIER	45 766		45 766	16 901	28 865
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		73 957	-73 957	-34 035	- 39 922
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		125 379	-125 379	-78 539	- 46 840
281840 AMORT. MOBILIER		15 946	-15 946	-9 511	- 6 435
Autres participations	100 000	100 000		100 000	- 100 000
261000 TITRE PARTICIPATION INVERTUTEM	100 000		100 000	100 000	
296100 PROV.DEPRE TITRES DE PARTICIPATION		100 000	-100 000		- 100 000
Autres immobilisations financières	7 487		7 487	6 677	810
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	7 487		7 487	6 677	810
TOTAL (I)	2 464 482	1 647 223	817 259	1 165 229	- 347 970
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	6 419		6 419		6 419
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	6 419		6 419		6 419
Clients et comptes rattachés	16 038 625		16 038 625	10 799 147	5 239 478
411000 CLIENTS	15 968 961		15 968 961	9 170 761	6 798 200
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	69 664		69 664	1 628 386	-1 558 722
. Fournisseurs débiteurs	7 574		7 574	42 144	- 34 570
401000 FOURNISSEURS	7 574		7 574	42 144	- 34 570
. Personnel	21		21	296	- 275
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	21		21		21
425000 PERS AVANCES ET ACOMPTES				296	- 296
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 406		44 406	8 744	35 662
445200 TVA/CEE A DECLARER				6 601	- 6 601
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC	44 406		44 406		44 406
445800 REGULARISATION DE TVA COLLECTEE				2 143	- 2 143
. Autres	2 368 997		2 368 997	1 503 097	865 900
409800 FOURN RRR A OBTENIR	142 657		142 657	31 440	111 217
448700 CFE	8 470		8 470	3 958	4 512
448710 TAXE SUR LES SALAIRES	12 823		12 823		12 823
448730 TAXE APPRENTISSAGE & FC	9 908		9 908		9 908
467500 MGARD				10 569	- 10 569
467603 CARDIF FR FLASH&INTEG&SEREN	661		661	76 165	- 75 504
467611 CARDIF FR REFACTURATION	1 335 235		1 335 235	1 344 770	- 9 535
467614 MAFPRE				12 664	- 12 664
467653 REFACTURATION VANDENBORRE	64 859		64 859	23 532	41 327

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
467659 REFFACTURATION BLG APPLE	78 310		78 310		78 310
467660 REF FESS ACS	644 542		644 542		644 542
467670 REFACTURATION MOBILEO PRO	71 530		71 530		71 530
Disponibilités	6 795 899		6 795 899	3 000 071	3 795 828
512200 HSBC 162	496 190		496 190	440 804	55 386
512300 HSBC 8894	2 140 388		2 140 388	1 415 182	725 206
512400 HSBC 4583	1 304 101		1 304 101	115 485	1 188 616
512500 HSBC 8881	288 330		288 330	249 912	38 418
512600 HSBC 3034	1 328 110		1 328 110	467 147	860 963
512700 HSBC 4596	124 122		124 122	90 834	33 288
512800 HSBC 2076	866 061		866 061	220 707	645 354
512820 HSBC 29 652	218 172		218 172		218 172
512900 BNP 0831	10 941		10 941		10 941
512910 BNP 0889	4 868		4 868		4 868
512920 BNP 0996	14 615		14 615		14 615
Charges constatées d'avance	270 363		270 363	320 915	- 50 552
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	270 363		270 363	320 915	- 50 552
TOTAL (II)	25 532 303		25 532 303	15 674 414	9 857 889
TOTAL ACTIF (0 à V)	27 996 785	1 647 223	26 349 562	16 839 643	9 509 919

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 101300 CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	400 000 400 000	400 000 400 000	
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	15 551 15 551	15 551 15 551	
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR 119000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-109 129 -109 129	537 101 537 101	- 646 230 - 537 101 - 109 129
Résultat de l'exercice	-2 583 381	-466 961	-2 116 420
TOTAL (I)	-2 276 959	485 691	-2 762 650
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques 151800 AUTRES PROV.RISQUES	1 878 090 1 878 090		1 878 090 1 878 090
Provisions pour charges 153000 PROV IFC 158800 PROV.CHARGES DIVERS.	120 659 120 659	57 728 57 728	62 931 120 659 - 57 728
TOTAL (III)	1 998 749	57 728	1 941 021
Emprunts et dettes			
Divers 171110 FOND DE ROULEMENT CARDIF	6 100 000 6 100 000	1 900 000 1 900 000	4 200 000 4 200 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FNP 408150 FNP PRODUCTION	9 510 357 6 049 903 2 429 074 1 031 381	7 579 838 3 906 785 3 673 053	1 930 519 2 143 118 -1 243 979 1 031 381
. Personnel 421000 PERS REMUNERATIONS DUES 427000 PERS OPPOSITIONS 428200 PERS CONGES A PAYER 428610 PRIMES DE BILAN CAP	730 228 742 210 84 276 645 000	530 140 7 884 72 256 450 000	200 088 - 7 142 210 12 020 195 000
. Organismes sociaux 431000 SECURITE SOCIALE 437100 CAISSE DE RETRAITE CADRES 437200 CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE 438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER 438620 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	461 952 54 751 37 787 1 974 44 939 322 500	357 257 51 726 40 905 946 38 680 225 000	104 695 3 025 - 3 118 1 028 6 259 97 500
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445200 TVA/CEE A DECLARER 445210 TVA CEE/FNP 445230 ACHAT CEE KC 445240 TVA APPLE 445510 ETAT TVA A DECAISSER 445710 TVA COLLECTEE SUR PRESTATION 445712 TVA MICROMANIA	519 980 55 084 7 395 58 041 349 152 37 330 12 978	347 115 68 174 23 847 80 063 61 455 113 575	172 865 55 084 - 68 174 - 16 452 - 22 022 287 697 - 76 245 12 978
. Autres impôts, taxes et assimilés 442100 PAS 448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER 448620 TA 448631 TAXE SUR LES SALAIRES CAP 448637 T.V.T.S CAP	59 923 10 586 913 40 639 898	54 281 4 152 4 720 6 701 37 255 1 454	5 642 6 434 - 4 720 - 5 788 3 384 - 556

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
448640 CVAE	6 887		6 887
Autres dettes	8 808 596	5 174 170	3 634 426
467110 REMBT DE FRAIS	8 003		8 003
467551 VANDENBORRE	597 486	462 731	134 755
467552 CARDIF MICROMANIA	256 065		256 065
467600 CARDIF	78 391	5 766	72 625
467605 CARDIF FRANCE	481 116	542 284	- 61 168
467607 CARDIF AUCHAN MOBILE	162 658	145 988	16 670
467609 CARDIF AUCHAN FLASH INT	13 976	6 674	7 302
467613 MEDIA MARKT BELGIQUE	414 494	334 550	79 944
467625 CARDIF BOULANGER	1 261 785	821 311	440 474
467627 CARDIF MM BE VTE MAG	644 113	478 070	166 043
467629 BOULANGER PLVT	1 819 917	1 024 573	795 344
467631 CARDIF BLG NON PRECOMPTE	788 269	483 146	305 123
467633 AUCHAN SERENITE NON PRECOMPTE	8 685	17 730	- 9 045
467634 WELCOM	1 372 118	843 976	528 142
467658 CARDIF BLG INFINITY	822 485		822 485
467665 BNP MOBILEO	51 509		51 509
467668 REF REPARATION MOBILEO	20 157		20 157
467700 EXCEDENT ORANGE PARNASSE FEVRIER 20	7 371	7 371	
Produits constatés d'avance	436 735	353 422	83 313
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	436 735	353 422	83 313
TOTAL (IV)	26 627 771	16 296 224	10 331 547
TOTAL PASSIF (I à V)	26 349 562	16 839 643	9 509 919

KARAPASS COURTAGE

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				12 697	- 12 697	-100
707000 VENTES DE MARCHANDISES				1 974	- 1 974	-100
707100 VENTES DE MARCHANDISE A				10 723	- 10 723	-100
Production vendue services	9 362 574	1 191 766	10 554 340	7 998 597	2 555 743	31,95
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	83 742		83 742	112 292	- 28 550	-25,42
706001 COMMISSIONS	458 214		458 214	59 106	399 108	675,24
706004 BONUS	538 148		538 148	501 473	36 675	7,31
706189 AUCHAN MOBILE	55 501		55 501	67 585	- 12 084	-17,88
706191 AUCHAN SERENITE PRLVT	6 425		6 425	15 008	- 8 583	-57,19
706193 AUCHAN MOBILE PRLVT	4 333		4 333	6 175	- 1 842	-29,83
706235 FRAIS DE GESTION KC	556 238		556 238	384 481	171 757	44,67
706236 FRAIS GESTION BOULANGER	730 557		730 557	527 945	202 612	38,38
706237 FG ORANGE	6 109 986		6 109 986	4 596 145	1 513 841	32,94
706242 FG MICROMANIA	18 709		18 709		18 709	N/S
706243 AJUSTEMENT FRAIS GESTION ORANGE				313 867	- 313 867	-100
706246 FG BLG INFINITY	25 444		25 444		25 444	N/S
706247 FRAIS DE GESTION MOBILEO	94 624		94 624		94 624	N/S
706502 BOULANGER	244 437		244 437	239 149	5 288	2,21
706503 BOULANGER VTE MAG	149 573		149 573	127 164	22 409	17,62
706507 WELCOM	175 207		175 207	132 038	43 169	32,69
706906 MEDIA MARKT BELG PRLVT		235 487	235 487	258 127	- 22 640	-8,77
706908 VANDENBORRE		161 390	161 390	53 654	107 736	200,80
706939 FG MM		382 469	382 469	330 668	51 801	15,67
706941 FG VANDEBORRE		183 715	183 715	42 494	141 221	332,33
706950 MEDIA MARKT		219 697	219 697	195 139	24 558	12,58
706988 AUCHAN INTEGRALE NOMADE LUX		9 007	9 007	6 254	2 753	44,02
708000 PARTIC WELCOM	66 541		66 541	18 259	48 282	264,43
708300 LOCATIONS MICROMANIA	19 432		19 432		19 432	N/S
708400 MISE A DISPOS.PERSONNEL FACTUREE				11 573	- 11 573	-100
708508 MICROMANIA	25 465		25 465		25 465	N/S
Chiffre d'affaires Net	9 362 574	1 191 766	10 554 340	8 011 294	2 543 046	31,74

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Subventions d'exploitation	1 000	2 667	- 1 667	-62,50
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 000	2 667	- 1 667	-62,50
Reprises sur amortissements et provisions, tr	127 944	16 420	111 524	679,20
781500 REP/PROV. RISQ.& CHARGES EXPLOITATI	116 338		116 338	N/S
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	11 606	16 420	- 4 814	-29,32
Autres produits	1 510	588	922	156,80
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	1 510	588	922	156,80
Total des produits d'exploitation (I)	10 684 794	8 030 969	2 653 825	33,04
Achats de marchandises (y compris droits de d		9 101	- 9 101	-100
607000 ACHATS DE MARCHANDISES		9 101	- 9 101	-100
Autres achats et charges externes	7 735 214	5 631 856	2 103 358	37,35
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE	139 520	35 138	104 382	297,06
604010 APTORIEL	130 097	101 939	28 158	27,62
604020 ESDI	825 244	612 283	212 961	34,78

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
604030 TELEPERFORMANCE	885 362	1 059 017	- 173 655	-16,40
604040 AQUA RAY	152 938	96 090	56 848	59,16
604050 FRESHDESK	30 368	35 341	- 4 973	-14,07
604060 CALL CENTER ORANGE	50 723	76 612	- 25 889	-33,79
604070 CALL CENTER SFG	56 400	56 400		0,00
604071 CALL CENTER SFG VDR	56 400	32 900	23 500	71,43
604160 INVERTUTEM MAINTENANCE		1 101 131	-1 101 131	-100
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU	103	4 109	- 4 006	-97,49
606120 FOURNITURES EAU		811	- 811	-100
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMEN	14 010	15 102	- 1 092	-7,23
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	436	2 586	- 2 150	-83,14
613000 LOCATIONS	5 390	924	4 466	483,33
613001 LOCATION ALPHABET BMW		4 175	- 4 175	-100
613002 LOCATION ARVAL	9 220	9 186	34	0,37
613004 MERCEDES		5 948	- 5 948	-100
613210 LOYER BOULOGNE	204 053	202 773	1 280	0,63
613211 LOYER RESERVES	3 298	3 028	270	8,92
613220 LOYER PARKING	14 148	14 059	89	0,63
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE		15 576	- 15 576	-100
614200 CHARGES BOULOGNE	45 036	44 540	496	1,11
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 818	785	2 033	258,98
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	21 359	20 344	1 015	4,99
615520 ENTRETIEN DU MATERIEL DE TRANSPORT	1 886	900	986	109,56
615610 INVIRTUTEM	2 360 532		2 360 532	N/S
615700 MAINENANCE LIC	220 577	81 017	139 560	172,26
615710 MICROSOFT	26 178	12 234	13 944	113,98
615720 OVH	1 457	1 150	307	26,70
615790 MAINTENANCE LIC CEE	87 325		87 325	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 314	2 973	- 1 659	-55,80
616100 ASSUR MULTIRISQUES	55 867	15 654	40 213	256,89
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	183 327	472 664	- 289 337	-61,21
621400 MISE A DISPOSITION PERSONNEL BNP	190 070		190 070	N/S
622200 COMMISSIONS AFFINUM	45 863	113 500	- 67 637	-59,59
622600 HONORAIRES	62 931	48 194	14 737	30,58
622610 HONORAIRES DIVERS	27 824	74 811	- 46 987	-62,81
622620 AUBAY	857 793	401 442	456 351	113,68
622630 HONORAIRES CAC	21 326	20 400	926	4,54
622640 HONORAIRES BIG 4	198 018	153 756	44 262	28,79
622650 HONORAIRES BEIJAFLORE		64 084	- 64 084	-100
622660 AUDENTIEL		255 950	- 255 950	-100
622661 COMMERCE PATNERS		6 477	- 6 477	-100
622664 SOFT INNOVATION	66 240		66 240	N/S
622665 TALENTIA	44 326		44 326	N/S
622666 INFOTEL	174 900		174 900	N/S
622670 KAPPY	805	2 555	- 1 750	-68,49
622690 FRAIS DE RECRUTEMENT	58 685		58 685	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	363	1 469	- 1 106	-75,29
623300 FOIRES ET EXPOSITION	64 219	54 720	9 499	17,36
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	22 184	9 827	12 357	125,75
625700 RECEPTIONS	34 987	20 894	14 093	67,45
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	14 928	5 119	9 809	191,62
626050 REGUS COURRIERS	3 135	3 030	105	3,47
626300 INTERNET	11 619	13 166	- 1 547	-11,75
627500 SERVICES BANCAIRES	41 084	37 490	3 594	9,59
627501 FRAIS PLV SEPA	89 164	116 777	- 27 613	-23,65
627800 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	106 334	84 666	21 668	25,59
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	175	150	25	16,67
628110 COTISATIONS PROFESSIONNELLES	10 747	4 800	5 947	123,90
628350 FORMATIONS PERSONNELS	2 107	1 190	917	77,06
Impôts, taxes et versements assimilés	318 353	242 385	75 968	31,34
631100 IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	185 798	137 105	48 693	35,52
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	11 663	13 233	- 1 570	-11,86

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	22 264	12 097	10 167	84,05
635110 CFE	15 094	8 475	6 619	78,10
635111 CVAE	22 437	15 550	6 887	44,29
635120 IMPOTS TAXES FONCIERES	14 040	14 231	- 191	-1,34
635130 IMPOTS LOCAUX AUTRES	16 411	15 522	889	5,73
635140 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	898	1 454	- 556	-38,24
635200 IMPOTS TAXES SUR LE C.A. NON RECUPER		14	- 14	-100
635210 TVA NON RECUP SUR ACHAT CEE	29 749	24 705	5 044	20,42
Salaires et traitements	1 993 211	1 509 428	483 783	32,05
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	1 716 439	1 209 701	506 738	41,89
641200 PERS CONGES PAYES	12 020	20 385	- 8 365	-41,04
641300 PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	195 000	260 000	- 65 000	-25,00
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 858	3 105	1 753	56,46
641410 INDEMNITES LICENCIEMENT	5 037	7 181	- 2 144	-29,86
641430 AVANTAGE EN NATURE VEHICULES	5 639	3 050	2 589	84,89
641450 IJSS	24 622		24 622	N/S
641460 PRIME DE PARTAGE VALEUR	23 100		23 100	N/S
641700 AVANTAGES EN NATURE TRANSPORT	6 497	6 006	491	8,18
Charges sociales	812 565	666 764	145 801	21,87
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	474 449	342 796	131 653	38,41
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	41 268	31 897	9 371	29,38
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	155 779	113 783	41 996	36,91
645990 CH/SOCIALE PRIME	97 500	130 000	- 32 500	-25,00
645999 CHARGE SOC CP	6 259	12 980	- 6 721	-51,78
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	4 936	3 180	1 756	55,22
647700 TICKETS RESTAURANTS	32 373	32 129	244	0,76
Dotations aux amortissements sur immobilisati	418 040	390 803	27 237	6,97
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	324 843	325 118	- 275	-0,08
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	93 197	65 685	27 512	41,88
Dotations aux provisions pour risques et char		57 728	- 57 728	-100
681500 DOT.PROV.CHAR.EX.(RISQUE ET CHARGES		57 728	- 57 728	-100
Autres charges	11 432	3 054	8 378	274,33
651110 GITHUB		1 519	- 1 519	-100
651120 GRYZZLY		1 205	- 1 205	-100
654000 PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES	10 569		10 569	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	863	329	534	162,31
Total des charges d'exploitation (II)	11 288 816	8 511 120	2 777 696	32,64
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-604 022	-480 151	- 123 871	25,80
Dotations financières aux amortissements et p	100 000		100 000	N/S
686620 DOT.PROV.IMMO.FINANCIERES	100 000		100 000	N/S
Total des charges financières (VI)	100 000		100 000	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-100 000		- 100 000	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-	-704 022	-480 151	- 223 871	46,63
Produits exceptionnels sur opérations de gest	118	15 298	- 15 180	-99,23
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEUR	118	15 298	- 15 180	-99,23
Produits exceptionnels sur opérations en capi	1 821		1 821	N/S
778800 EXCEPT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNEL	1 821		1 821	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	1 939	15 298	- 13 359	-87,33
Charges exceptionnelles sur opérations de ges	3 208	2 108	1 100	52,18
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES ANTERI	3 208	2 108	1 100	52,18
Dotations exceptionnelles aux amortissements	1 878 090		1 878 090	N/S
687500 DOT.PROV.RISQ.& CHARGES EXCEPTIONNE	1 878 090		1 878 090	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 881 298	2 108	1 879 190	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 879 359	13 190	-1 892 549	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 686 733	8 046 267	2 640 466	32,82

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 270 113	8 513 228	4 756 885	55,88
RESULTAT NET	-2 583 381	-466 961	-2 116 420	453,23

KARAPASS COURTAGE

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises		12 697	- 12 697	-100
707000 VENTES DE MARCHANDISES		1 974	- 1 974	-100
707100 VENTES DE MARCHANDISE A		10 723	- 10 723	-100
- Coût direct d'achat		9 101	- 9 101	-100
607000 ACHATS DE MARCHANDISES		9 101	- 9 101	-100
Marge commerciale (I)		3 596	- 3 596	-100
Taux de marge commerciale	%	28,32 %		
+Production vendue	10 554 340	7 998 597	2 555 743	31,95
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	83 742	112 292	- 28 550	-25,42
706001 COMMISSIONS	458 214	59 106	399 108	675,24
706004 BONUS	538 148	501 473	36 675	7,31
706189 AUCHAN MOBILE	55 501	67 585	- 12 084	-17,88
706191 AUCHAN SERENITE PRLVT	6 425	15 008	- 8 583	-57,19
706193 AUCHAN MOBILE PRLVT	4 333	6 175	- 1 842	-29,83
706235 FRAIS DE GESTION KC	556 238	384 481	171 757	44,67
706236 FRAIS GESTION BOULANGER	730 557	527 945	202 612	38,38
706237 FG ORANGE	6 109 986	4 596 145	1 513 841	32,94
706242 FG MICROMANIA	18 709		18 709	N/S
706243 AJUSTEMENT FRAIS GESTION ORANGE		313 867	- 313 867	-100
706246 FG BLG INFINITY	25 444		25 444	N/S
706247 FRAIS DE GESTION MOBILEO	94 624		94 624	N/S
706502 BOULANGER	244 437	239 149	5 288	2,21
706503 BOULANGER VTE MAG	149 573	127 164	22 409	17,62
706507 WELCOM	175 207	132 038	43 169	32,69
706906 MEDIA MARKT BELG PRLVT	235 487	258 127	- 22 640	-8,77
706908 VANDENBORRE	161 390	53 654	107 736	200,80
706939 FG MM	382 469	330 668	51 801	15,67
706941 FG VANDEBORRE	183 715	42 494	141 221	332,33
706950 MEDIA MARKT	219 697	195 139	24 558	12,58
706988 AUCHAN INTEGRALE NOMADE LUX	9 007	6 254	2 753	44,02
708000 PARTIC WELCOM	66 541	18 259	48 282	264,43
708300 LOCATIONS MICROMANIA	19 432		19 432	N/S
708400 MISE A DISPOS.PERSONNEL FACTUREE		11 573	- 11 573	-100
708508 MICROMANIA	25 465		25 465	N/S
Production de l'exercice	10 554 340	7 998 597	2 555 743	31,95
- Sous-traitance directe	2 327 052	3 206 851	- 879 799	-27,43
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE	139 520	35 138	104 382	297,06
604010 APTORIEL	130 097	101 939	28 158	27,62
604020 ESDI	825 244	612 283	212 961	34,78
604030 TELEPERFORMANCE	885 362	1 059 017	- 173 655	-16,40
604040 AQUA RAY	152 938	96 090	56 848	59,16
604050 FRESHDESK	30 368	35 341	- 4 973	-14,07
604060 CALL CENTER ORANGE	50 723	76 612	- 25 889	-33,79
604070 CALL CENTER SFG	56 400	56 400		0,00
604071 CALL CENTER SFG VDR	56 400	32 900	23 500	71,43
604160 INVERTUTEM MAINTENANCE		1 101 131	-1 101 131	-100
Marge brute sur production (II)	8 227 288	4 791 747	3 435 541	71,70
Taux de marge brute sur production	77,95 %	59,91 %		
Marge brute globale (I + II)	8 227 288	4 795 343	3 431 945	71,57
Taux de marge brute globale	77,95 %	59,86 %		
- Services extérieurs et autres charges exter	5 408 162	2 425 005	2 983 157	123,02
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU	103	4 109	- 4 006	-97,49
606120 FOURNITURES EAU		811	- 811	-100
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMEN	14 010	15 102	- 1 092	-7,23
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	436	2 586	- 2 150	-83,14

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
613000 LOCATIONS	5 390	924	4 466	483,33
613001 LOCATION ALPHABET BMW		4 175	- 4 175	-100
613002 LOCATION ARVAL	9 220	9 186	34	0,37
613004 MERCEDES		5 948	- 5 948	-100
613210 LOYER BOULOGNE	204 053	202 773	1 280	0,63
613211 LOYER RESERVES	3 298	3 028	270	8,92
613220 LOYER PARKING	14 148	14 059	89	0,63
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE		15 576	- 15 576	-100
614200 CHARGES BOULOGNE	45 036	44 540	496	1,11
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 818	785	2 033	258,98
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	21 359	20 344	1 015	4,99
615520 ENTRETIEN DU MATERIEL DE TRANSPORT	1 886	900	986	109,56
615610 INVIRTUTEM	2 360 532		2 360 532	N/S
615700 MAINENANCE LIC	220 577	81 017	139 560	172,26
615710 MICROSOFT	26 178	12 234	13 944	113,98
615720 OVH	1 457	1 150	307	26,70
615790 MAINTENANCE LIC CEE	87 325		87 325	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 314	2 973	- 1 659	-55,80
616100 ASSUR MULTIRISQUES	55 867	15 654	40 213	256,89
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	183 327	472 664	- 289 337	-61,21
621400 MISE A DISPOSITION PERSONNEL BNP	190 070		190 070	N/S
622200 COMMISSIONS AFFINUM	45 863	113 500	- 67 637	-59,59
622600 HONORAIRES	62 931	48 194	14 737	30,58
622610 HONORAIRES DIVERS	27 824	74 811	- 46 987	-62,81
622620 AUBAY	857 793	401 442	456 351	113,68
622630 HONORAIRES CAC	21 326	20 400	926	4,54
622640 HONORAIRES BIG 4	198 018	153 756	44 262	28,79
622650 HONORAIRES BEIJAFLORE		64 084	- 64 084	-100
622660 AUDENTIEL		255 950	- 255 950	-100
622661 COMMERCE PATNERS		6 477	- 6 477	-100
622664 SOFT INNOVATION	66 240		66 240	N/S
622665 TALENTIA	44 326		44 326	N/S
622666 INFOTEL	174 900		174 900	N/S
622670 KAPPY	805	2 555	- 1 750	-68,49
622690 FRAIS DE RECRUTEMENT	58 685		58 685	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	363	1 469	- 1 106	-75,29
623300 FOIRES ET EXPOSITION	64 219	54 720	9 499	17,36
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	22 184	9 827	12 357	125,75
625700 RECEPTIONS	34 987	20 894	14 093	67,45
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	14 928	5 119	9 809	191,62
626050 REGUS COURRIERS	3 135	3 030	105	3,47
626300 INTERNET	11 619	13 166	- 1 547	-11,75
627500 SERVICES BANCAIRES	41 084	37 490	3 594	9,59
627501 FRAIS PLV SEPA	89 164	116 777	- 27 613	-23,65
627800 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	106 334	84 666	21 668	25,59
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	175	150	25	16,67
628110 COTISATIONS PROFESSIONNELLES	10 747	4 800	5 947	123,90
628350 FORMATIONS PERSONNELS	2 107	1 190	917	77,06
Valeur ajoutée produite	2 819 126	2 370 337	448 789	18,93
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	26,71 %	29,59 %		
+Subventions d'exploitation	1 000	2 667	- 1 667	-62,50
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 000	2 667	- 1 667	-62,50
- Impôts, taxes et versements assimilés	318 353	242 385	75 968	31,34
631100 IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	185 798	137 105	48 693	35,52
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	11 663	13 233	- 1 570	-11,86
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	22 264	12 097	10 167	84,05
635110 CFE	15 094	8 475	6 619	78,10
635111 CVAE	22 437	15 550	6 887	44,29
635120 IMPOTS TAXES FONCIERES	14 040	14 231	- 191	-1,34
635130 IMPOTS LOCAUX AUTRES	16 411	15 522	889	5,73
635140 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	898	1 454	- 556	-38,24

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
635200 IMPOTS TAXES SUR LE C.A. NON RECUPE		14	- 14	-100
635210 TVA NON RECUP SUR ACHAT CEE	29 749	24 705	5 044	20,42
- Salaires et traitements	1 993 211	1 509 428	483 783	32,05
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	1 716 439	1 209 701	506 738	41,89
641200 PERS CONGES PAYES	12 020	20 385	- 8 365	-41,04
641300 PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	195 000	260 000	- 65 000	-25,00
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 858	3 105	1 753	56,46
641410 INDEMNITES LICENCIEMENT	5 037	7 181	- 2 144	-29,86
641430 AVANTAGE EN NATURE VEHICULES	5 639	3 050	2 589	84,89
641450 IJSS	24 622		24 622	N/S
641460 PRIME DE PARTAGE VALEUR	23 100		23 100	N/S
641700 AVANTAGES EN NATURE TRANSPORT	6 497	6 006	491	8,18
- Charges sociales	812 565	666 764	145 801	21,87
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	474 449	342 796	131 653	38,41
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	41 268	31 897	9 371	29,38
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	155 779	113 783	41 996	36,91
645990 CH/SOCIALE PRIME	97 500	130 000	- 32 500	-25,00
645999 CHARGE SOC CP	6 259	12 980	- 6 721	-51,78
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	4 936	3 180	1 756	55,22
647700 TICKETS RESTAURANTS	32 373	32 129	244	0,76
Excédent brut d'exploitation	-304 004	-45 573	- 258 431	567,07
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affa	-2,88 %	-0,57 %		
+Reprise sur amortissements et provisions	116 338		116 338	N/S
781500 REP/PROV. RISQ.& CHARGES EXPLOITATI	116 338		116 338	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisa	418 040	390 803	27 237	6,97
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	324 843	325 118	- 275	-0,08
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	93 197	65 685	27 512	41,88
- Dotations aux provisions pour risques et ch		57 728	- 57 728	-100
681500 DOT.PROV.CHAR.EX.(RISQUE ET CHARGES		57 728	- 57 728	-100
+Autres produits de gestion courante	1 510	588	922	156,80
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	1 510	588	922	156,80
- Autres charges de gestion courante	11 432	3 054	8 378	274,33
651110 GITHUB		1 519	- 1 519	-100
651120 GRYZZLY		1 205	- 1 205	-100
654000 PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES	10 569		10 569	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	863	329	534	162,31
+Transfert de charges d'exploitation	11 606	16 420	- 4 814	-29,32
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	11 606	16 420	- 4 814	-29,32
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.fin	-604 022	-480 151	- 123 871	25,80
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-5,72 %	-5,99 %		
- Dotations financières aux amortissements et	100 000		100 000	N/S
686620 DOT.PROV.IMMO.FINANCIERES	100 000		100 000	N/S
Résultat courant avant impôts	-704 022	-480 151	- 223 871	46,63
Résultat courant / chiffre d'affaires	-6,67 %	-5,99 %		
+Produits exceptionnels sur opérations de ge	118	15 298	- 15 180	-99,23
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEUR	118	15 298	- 15 180	-99,23
+Produits exceptionnels sur opérations en ca	1 821		1 821	N/S
778800 EXCEPT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNEL	1 821		1 821	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations de g	3 208	2 108	1 100	52,18
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES ANTERI	3 208	2 108	1 100	52,18
- Dotations exceptionnelles aux amortissement	1 878 090		1 878 090	N/S
687500 DOT.PROV.RISQ.& CHARGES EXCEPTIONNE	1 878 090		1 878 090	N/S
Résultat exceptionnel	-1 879 359	13 190	-1 892 549	N/S
Résultat net Comptable	-2 583 381	-466 961	-2 116 420	453,23

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Résultat net / chiffre d'affaires	-24,48 %	-5,83 %		

KARAPASS COURTAGE

Liasse Fiscale

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		KARAPASS COURTAGE																1 2											
Adresse de l'entreprise		93 Rue Nationale 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT																Durée de l'exercice précédent *			1 2								
Numéro SIRET *		3 8 4 6 8 1 9 0 4 0 0 0 4 9																Néant ☐ *											
																		Exercice N clos le,			3 1 1 2 2 0 2 2								
																		Brut			Amortissements, provisions			Net					
																		1			2			3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA																											
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																			AC							
		Frais de développement *	CX																			CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF																1 624 652			AG			1 323 404 301 248				
		Fonds commercial (1)	AH																			AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ																8 537			AK			8 537				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																			AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN																			AO							
		Constructions	AP																			AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR																			AS							
		Autres immobilisations corporelles	AT																723 806			AU			215 282 508 524				
		Immobilisations en cours	AV																			AW							
		Avances et acomptes	AX																			AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																			CT							
		Autres participations	CU																100 000			CV			100 000				
		Créances rattachées à des participations	BB																			BC							
Autres titres immobilisés		BD																			BE								
Prêts		BF																			BG								
Autres immobilisations financières *		BH																7 487			BI			7 487					
TOTAL (II)		BJ																2 464 482			BK			1 647 223 817 259					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL																			BM							
		En cours de production de biens	BN																			BO							
		En cours de production de services	BP																			BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR																			BS							
		Marchandises	BT																			BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																6 419			BW			6 419				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX																16 038 625			BY			16 038 625				
		Autres créances (3)	BZ																2 420 998			CA			2 420 998				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB																			CC							
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD																			CE						
Disponibilités	CF																6 795 899			CG			6 795 899						
Charges constatées d'avance (3)*	CH																270 363			CI			270 363						
TOTAL (III)		CJ																25 532 303			CK			25 532 303					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																											
	Écarts de conversion actif *	CN																											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO																27 996 785			IA			1 647 223 26 349 562					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :			CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :																Stocks :						Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KARAPASS COURTAGE		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....400 000.....)	DA	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 551		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(109 129)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 583 381)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(2 276 959)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 878 090		
	Provisions pour charges	DQ	120 659		
TOTAL (III)	DR	1 998 749			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 510 357		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 772 083		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	8 808 596			
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	436 735		
TOTAL (IV)	EC	26 627 771			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	26 349 562			
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 527 771			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	FE
		FG	FH
		9 362 574	1 191 766
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FL
	9 362 574	1 191 766	
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP
Autres produits (1) (11)		FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	10 684 794
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS
	Variation de stock (marchandises)*		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX
	Salaires et traitements *		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	GA
			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)	GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
Total des produits financiers (V)		GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
Total des charges financières (VI)		GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFIP N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise										KARAPASS COURTAGE										Néant		□ *	
														Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Produits exceptionnels sur opérations de gestion												HA	118								
		Produits exceptionnels sur opérations en capital *												HB	1 821								
		Reprises sur provisions et transferts de charges												HC									
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)												HD	1 939								
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)												HE	3 208								
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital *												HF									
		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)												HG	1 878 090								
		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH	1 881 298								
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)														HI	(1 879 359)								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)														HJ									
Impôts sur les bénéfices * (X)														HK									
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)														HL	10 686 733								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)														HM	13 270 113								
5		BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)												HN	(2 583 381)								
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme												HO									
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY										
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG										
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *										HP										
			— Crédit-bail immobilier										HQ										
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)												IH									
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées												IJ									
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées												IK									
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)												HX									
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)												RC									
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)												RD									
	(9)	Dont transferts de charges												A1	11 606								
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)												A3									
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)												A4									
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6	obligatoires		A9								
Dont cotisations facultatives Madelin				A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :														Exercice N									
														Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels					
REGUL TIERS														3 208				1 939					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :														Exercice N									
														Charges antérieures				Produits antérieurs					

Page 29

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2023

(Ne pas reporter le montant des cotisations*)

Désignation de l'entreprise KARAPASS COURTAGE Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 633 190	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	380 345	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	174 201	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	554 546	LO		LP	169 260	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	100 000	8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	6 677	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	106 677	LR		LS	810	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 294 412	ØH		ØJ	170 070

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 633 190	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	456 976	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	266 829	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	723 806	NI	723 806	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	100 000	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	7 487	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	107 487	2H	107 050	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	2 464 482	ØM	2 464 045

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise KARAPASS COURTAGENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	1 007 099	PF	PG	PH
TOTAL I	RK	1 007 099	RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	122 085	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	1 129 184	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venté (NS + NT + NU)			NY	Total général non venté (NW - NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KARAPASS COURTAGE		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP N° 2056 2023

Extension 1

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

DGFIP N° 2056 2023

KARAPASS COURTAGE

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N°2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGENéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 487	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	16 038 625		16 038 625		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	21		21		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 406		44 406	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	31 201		31 201	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 345 370		2 345 370		
	Charges constatées d'avance	VS	270 363		270 363		
	TOTAUX			VT	18 737 472	VU	18 729 986
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	6 100 000		6 100 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	9 510 357		9 510 357		
	Personnel et comptes rattachés	8C	730 228		730 228		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	461 952		461 952		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	519 980		519 980	
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	59 923		59 923	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	8 808 596		8 808 596			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L	436 735		436 735			
TOTAUX			VY	26 627 771	VZ	20 527 771	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : État préparatoire.

Désignation de l'entreprise KARAPASS COURTAGE				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *		Exercice clos le 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	5 142			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	898			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	1 978 090			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									
			- imposées aux taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme									
			- Plus-values soumises au régime des fusions									
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	16 411			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
								TOTAL I		2 000 541		
II. DÉDUCTIONS												
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
			- imposées au taux de 0 %									
			- imposées au taux de 19 %									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
			- imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *											
	Majoration d'amortissement *											
	Abattement sur le bénéfice * (ententes exonérées)	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 series)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 39 decies A)		L5		
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art.39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance déduite par le report en arrière de déficit dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI			YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		2 641 991
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI				
						déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	641 450			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2023
Extension

KARAPASS COURTAGE

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>KARAPASS COURTAGE</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	732 486
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis				K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	732 486
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	641 450
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 373 935
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	129 215
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES FILIALE INVIRTUTEM	8X	1 878 090	8Y		
PROVISIONS INDEMNITES DE FIN DE CARRIERES	8Z		9A	58 610	
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
DEPRECIATION 100% TITRES FILIALE INVIRTUTEM	9D	100 000	9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	1 978 090	YO	58 610
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI		▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>KARAPASS COURTAGE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	537 101	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(466 961)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	70 140		Report à nouveau	ZG	70 140				
								TOTAL II	ZH	70 140	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	2 327 052			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	204 053	XQ	281 145			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	373 397			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 559 073			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	3 194 548			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	7 735 214			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	37 531			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	280 822			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	318 353			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	124 378			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	44 405			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	1 716 439			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGE

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGE		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant	☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N - 1					
	N - 2					
	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	(à préciser) au titre de : N - 7					
N - 8						
N - 9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sextes</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sextes</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ⑥
	À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N°2059-D-SD 2023

Désignation de l'entreprise : KARAPASS COURTAGE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: KARAPASS COURTAGE		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	31,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	10 554 340
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	10 554 340
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 510
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 000
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 510
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	2 341 601
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	5 157 504
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	11 432
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	7 510 537
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	3 046 313
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	3 046 313

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	10 554 340
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2023



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 38468190400049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KARAPASS COURTAGE

ADRESSE (voie) 93 Rue Nationale

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination BNP CARDIF

N° SIREN (si société établie en France) 382983922 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 1 Voie BLD HAUSSMANN

Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

38468190400049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

KARAPASS COURTAGE

ADRESSE (voie)

93 Rue Nationale

CODE POSTAL

92100

VILLE

BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	SARL	Dénomination	INVIRTUTEM	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	834199713				
Adresse :	N° 93	Voie RUE NATIONALE			
	Code Postal 92100	Commune BOULOGNE-BILLANCOU	Pays FRANCE		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065-SD 2023	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01012022		et clos le 31122022	
				Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
KARAPASS COURTAGE 93 RUE NATIONALE 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT					
SIRET 38468190400049				Mél: baptisteauffret@karapass.eu	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des agents de courtiers d'assurances		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				641 450	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
PV à long terme imposables à 15 %					
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
☐					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
Nom/Adresse					
N°					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom/Adresse					
N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				SAGE EXPERTS	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
TEC AUDIT 44 Rue du Louvre 75001 PARIS					
Tél: 01 45 08 44 64				Tél:	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:				Date: 10042023 Lieu: BOULOGNE-BILLANCOURT	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire: DIRECTEUR GENERALBAPTISTE AUFFRET	
				Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire:	

AGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire

KARAPASS COURTAGE

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 26 349 561,91 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -2 583 380,53 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Information post-clôture pour donner une image

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagement hors bilan
- Engagements pris en matière de pensions, retraites

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2021.

Informations complémentaires

Karapass Courtage intervient en tant que courtier / gestionnaire de produits d'assurance type vol/casse/oxydation de biens nomades vendus par nos partenaires.

Filiale à 100% de Cardiff

Changements de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**1) Provision pour risque**

La société KARAPASS a constitué une provision pour risque relatif à l'engagement pris envers sa filiale INVIRTUTEM (qu'elle détient à 100%) de se porter garant des dettes sociales de cette dernière.

Les détails de cette provision sont les suivants :

Motif de la provision : La société a constitué cette provision pour faire face au passif social de la société à l'égard de tiers et notamment CARDIF.

Montant de la provision : La provision pour risque et charge s'élève à 1 878 090 euros à la clôture de l'exercice en cours, conformément à l'estimation de la direction de la société sur la base des informations disponibles à cette date.

Justification de la provision : La société a pris en compte les évaluations et les conseils de son service juridique ainsi que d'autres experts internes ou externes pour estimer le montant de la provision. Les événements passés, les circonstances actuelles et les engagements contractuels en cours ont été pris en considération dans cette évaluation.

Échéance de la provision : La durée estimée de règlement des litiges et des charges probables pour lesquels la provision a été constituée est de 12 mois à compter de la date de clôture de l'exercice dans la limite d'un montant maximal de deux millions d'euros (2 000 000 €).

2) Provision pour Indemnité de Fin de Carrière (IFC)

Conformément aux normes du Groupe, la société a comptabilisé cette année au crédit du compte 153000 PROV IFC correspondant aux engagements de la société en matière de retraites au 31/12/2022.

Pour satisfaire à cette obligation de normalisation au niveau du Groupe, la société a comptabilisé au débit du compte RAN, un montant de 179 269 €, correspondant à l'engagement de la société au 31/12/2021.

3) Changement de comptabilisation

Il a été décidé de comptabiliser les prestations INVIRTUTEM au débit du compte 615 610 maintenance, après analyse, ces prestations relevant davantage de la maintenance que de développements spécifiques.

Information post-clôture pour donner une image

Néant

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 633 190		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	380 345		76 632
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	174 201		92 628
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	554 546		169 260
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	100 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 677		810
TOTAL	106 677		810
TOTAL GENERAL	2 294 412		170 070

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 633 190	1 633 190
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			456 976	456 976
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			266 829	266 829
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			723 806	723 806
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			100 000	100 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 487	7 050
TOTAL			107 487	107 050
TOTAL GENERAL			2 464 482	2 464 045

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 007 099	324 843		1 331 942
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	34 035	39 922		73 957
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	88 050	53 275		141 325
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	122 085	93 197		215 282
TOTAL GENERAL	1 129 184	418 040		1 547 223

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	324 843				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	39 922				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	53 275				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	93 197				
TOTAL GENERAL	418 040				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions			58 610	120 659
	57 728	1 878 090	57 728	1 878 090
TOTAL Provisions	57 728	1 878 090	116 338	1 998 749
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		100 000		100 000
TOTAL Dépréciations		100 000		100 000
TOTAL GENERAL	57 728	1 978 090	116 338	2 098 749
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 978 090	116 338	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 487		7 487
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	16 038 625	16 038 625	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	44 406	44 406	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	31 201	31 201	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 345 370	2 345 370	
Charges constatées d'avance	270 363	270 363	
TOTAL GENERAL	18 737 472	18 729 986	7 487
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers*	6 100 000		6 100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 510 357	9 510 357		
Personnel et comptes rattachés	730 228	730 228		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	461 952	461 952		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	519 980	519 980		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	59 923	59 923		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 808 596	8 808 596		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	436 735	436 735		
TOTAL GENERAL	26 627 771	20 527 771	6 100 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

*Fond de roulement obtenu auprès de la Société CARDIF

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	69 664
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	173 858
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	243 522

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 460 455
Dettes fiscales et sociales	1 146 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	4 606 506

Cette rubrique ne contient que des charges à payer ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	270 363	436 735
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	270 363	436 735

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	800,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Le capital social de la société est de 400.000 euros au 31 décembre 2022.

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021	Affectation Résultat	Autres mouvements	Provisions IFC*	31/12/2022
Capital	400 000				400 000
Réserve légale	15 551				15 551
Report à nouveau	537 101		- 466 691	-179 269	-109 129
Résultat de l'exercice N-1		466 961			0
Résultat de l'exercice			- 2 583 381		-2 583 381
TOTAL CAPITAUX PROPRES	952 652	466 961	-3 050 072	-179 269	-2 276 959

* la première comptabilisation de la provision IFC dans le RAN, pour un montant de 179 269 €, correspondant à l'engagement de la société au 31/12/2021

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	10 554 340
TOTAL	10 554 340

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	9 362 574 1 191 766
TOTAL	10 554 340

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-704 022	
Résultat exceptionnel (et participation)	-1 879 359	
Résultat comptable	-2 583 381	

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	19 098
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	19 098

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	14
Agents de maîtrise et techniciens	18
Employés	
Ouvriers	
TOTAL	32

Engagement hors bilan

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraites

Eu égard à la pyramide des âges relative à l'effectif de la société, l'engagement au titre des départs en retraite a été appréhendé en comptabilité.

KARAPASS COURTAGE

Société Par Actions Simplifiée

Au capital de 400 000 EUR

Siège social : 93 Rue Nationale - 92100 Boulogne-Billancourt

384 681 904 RCS Nanterre

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 MAI 2023

(...)

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé et toutes les opérations qui y sont mentionnées,
- ✓ du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice,

approuve, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, les comptes et le bilan de l'exercice 2022 faisant ressortir une perte de 2 583 380,53 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2022

L'Associé Unique constate que le résultat de l'exercice se solde par une perte de 2 583 380,53 euros et en décide l'affectation suivante :

Résultat 2022	€	- 2 583 380,53
Report à nouveau antérieur	€	- 109 129,29

Report à nouveau	€	- 2 692 509,82

La Société ne versera pas de dividende.

Il est rappelé qu'il a été distribué :

- au titre de l'exercice 2019, 0€ de dividende,
- au titre de l'exercice 2020, 0€ de dividende,
- au titre de l'exercice 2021, 0€ de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'Associé Unique nomme Madame Alice Mignon Secrétaire de séance et lui confère tous pouvoirs à l'effet de délivrer tous extraits ou toutes copies certifiées conformes du présent procès-verbal ainsi que tous documents destinés notamment au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à la société LVPRO (LegalVisionPRO) domiciliée 15 rue de Milan 75009 Paris (RCS 809 015 407 Paris), à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Mme Alice Mignon
Secrétaire de l'Assemblée